

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 4 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon - Hautefort », dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire Pôle des Services Publics, sous la présidence de M. Jean BOUSQUET.

Date de convocation : 21 février 2014

PRÉSENTS :

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	87
Présents	53
Votants :	53
Pour :	53
Contre :	0
Abstention :	0

Titulaires :

Didier CLERJOUX, Claude de FLEURIEU, Jean-Pierre CHATORET, Gérard DEBET, Christian OUSTALET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Christian SÉGUI, Marcel THIOLAT, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean DEMAISON, Alfred GALVAO, Annie DELAGE, Marcel BAYLE, Gaston GRAND, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Nadine ÉLOI, Roland MOULINIER, Catherine LUSTRISSY, Simone DONZEAU, Claude MALAURIE, Serge EYMARD, Raymonde BUCHET, Pierre AUGUSTE, Daniel FRÉMONT, Patrick PASSERIEUX, Jean-Claude BOYER, René GAILLARD, Gérard DEVAUX, Alain CLUZEAU, Jean-Jacques DUMONTET, Serge PÉDENON, Bernard DURAND, Joël DURAND, Claude DELPY, Jean BOUSQUET, Pierre ROUBY, Arsène DURET, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER, Irène CHARRETTE, Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND, Lucien VILLEMAINE, Laurent PELLERIN.

Suppléants :

Gérard BOYER représente Dominique DURUY, Michel JOFFRE représente Jacqueline CHAINE, Maurice MARNEIX représente Hervé BOUTIN, Annie GUYOMAR représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS Titulaires : Andrew RUBINSTEIN, Dominique DURUY, Bernard PLAZANET, Michel BARDET, Frédéric LÉON, Gérard MERCIER, Jessica GRAFFEUIL, Jacqueline CHAINE, Philippe JOFFRE, Jean-Michel LAGORSE, André LUC, Jacques MIGNOT, Jean-René SKOWRON, Paul-Emmanuel MOULIN, Daniel BOUTOT, Corinne ROMER, Véronique VERGNOLLE, Claude SAUTIER, Hervé BOUTIN, Francis AUMETTRE, Christian BERGES, Camille GÉRAUD, Jean-Charles CHAPUT, Gérard LACHAUD, Arlette SAURET, Laurent MONTEIL, Marc CHAPON, Michel LAPOUGE, Marie-Claire FOUGEYROLLAS, Daniel SALON, Jean-Louis SAUGUES, Danièle CAZAUVIEILH, Caroline TATI-PERROT, Frédéric GAUTHIER, Romain VEYSSET, Caroline BAMBOU, Nicole RAVIDAT, Patrick FAURE.

SECRÉTAIRE : M. Lionel ARMAGHANIAN

**OBJET : Attribution d'un acompte de subvention de fonctionnement à l'Office de
Tourisme Causses et Vézère**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Monsieur le Président indique au Conseil communautaire qu'il a été saisi d'une demande d'acompte de subvention de fonctionnement de la part de Monsieur le Président de l'Office de Tourisme Causses et Vézère afin d'attendre l'attribution de la subvention définitive prévue au moment du vote du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

DÉCIDE d'attribuer un acompte de subvention de 20 000 euros à l'Office de Tourisme Causses et Vézère,

AUTORISE le Président à signer toutes pièces se rapportant au versement de cette subvention.

<p>Certifié exécutoire le : Reçu en Sous-Préfecture le :</p> <p>Publié ou Notifié le :</p>
--

Fait et délibéré au siège les jours,
mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à
TERRASSON-LAVILLEDIEU
le 5 mars 2014.

Le Président,

Jean BOUSQUET.